

Le mouvement catholique

— AU CANADA —

Au cours de son adresse aux grands jurés, à l'ouverture de la session de la cour d'assises, à Québec, Son Honneur le juge Bossé, amené à parler de l'influence néfaste du mauvais exemple et de la narration des crimes, a fait les réflexions suivantes, que nous croyons devoir reproduire *in extenso* :

Je suis informé qu'il y a actuellement, dans nos prisons, six personnes accusées de meurtre, et vous aurez à vous occuper, pour ce district, de trois de ces accusations.

Un tel état de choses ne s'est jamais vu dans notre ville.

Dans ces circonstances, il est naturel de se demander quelle a pu être la cause de cette recrudescence de meurtres.

Il ne faut pas aller très loin pour la trouver.

Il n'y a pas de doute que, dans une large mesure, ces crimes sont dus à l'exemple donné et à l'esprit d'imitation.

Au moral comme au physique, les maladies sont contagieuses et se propagent d'un individu à l'autre.

Dans la société civile comme dans la société domestique, l'imitation joue un rôle prépondérant.

C'est par l'imitation que l'enfant acquiert une foule de connaissances et qu'il forme ses habitudes.

Dans l'éducation de la jeunesse, la puissance de l'exemple est considérable : la jeune fille comme le jeune homme sont rarement autres que ce qu'ont été le milieu dans lequel ils ont grandi, les compagnons qu'ils ont eus, les lectures qu'ils ont faites.

L'homme fait n'échappe pas, lui non plus, aux efforts de l'exemple, à l'action des images ou à l'influence des spectacles qui se déroulent sous ses yeux. Il reste exposé à ce que j'appellerai la contagion morale.

Le rire est contagieux : la peur, la terreur folle le sont pour les individus comme pour les foules.

Qui n'a présent à l'esprit les désastreuses conséquences de paniques occasionnées par des incendies, ou le désarroi d'une armée quand la peur se communique d'un rang à l'autre des soldats, ou bien encore les excès commis par des foules sous le coup d'un délire qui se propage comme une fièvre ?

En maints épisodes de l'histoire, on trouve la trace de l'influence que l'exemple exerce sur les individus. Ainsi, sous le pre-

mier E
après l
et les s
Ma
l'embr
succès
aussitô
Le
rappor
en se j
sont, d
on a dû
de la vi
L'o
au moy
que, per
de mode
mort, de
l'ornem
Dan
en garni
de meur
Et, l
le retent
funestes
Nous
de meur
sa femme
juger par
aurez vo
frappant
Dans
multipli
Qu'il
des préca
teurs et c
Il est
nom, par
crime.
Il est
celle qui
voulu édi
cité qui p
Dans
dience, à
Ces d
même idé
rager les
public ave
mêmes act
Sans n
sans attri
mettent d